

FORMATION DIRECTEUR D' ETABLISSEMENTS G ERONTOLOGIQUES

Certification de niveau 7 Directeur d' tablissements g erontologiques par blocs de comp tences

Cette formation est certifiante et  ligible au CPF.

Elle comprend 5 blocs de comp tences menant   la certification reconnue par l'Etat Directeur d' tablissements g erontologiques (RNCP 39596) qui permet l'acc s aux emplois de directeur/directrice d'EHPAD, EHPA, R sidences autonomie, Maisons de retraite, PUV, SAAD, SSIAD, Accueils de jour, USLD, MAS, FAM, HAD, service de soins   domicile ou de service d'aide   domicile.

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de comp tences.

Cette formation est propos e sur 175h de formation elearning + 6 heures de regroupement en visio avec un formateur et un atelier pratique de 14 heures en visio (soit 195 heures).*

Un stage pratique de 616h, avec m moire et soutenance devant le jury, vient clore cette formation.

Date d'actualisation du document : 9 octobre 2024

Modalit  p dagogique :

Formation mixte

Accessibilit  :

Vous  tes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour pr ciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Dur e:

811.00 heures - jours

D lais d'acc s :

3 semaines

Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d' tablissements g erontologiques et/ou de services de soins   domicile, cadres et cadres sup rieurs de sant , IDEC, m decins coordonnateurs, etc.

Pr requis

- Pr requis   l'entr e en formation :  tre titulaire d'un dipl me, certificat ou titre inscrit au r pertoire national des certifications professionnelles class  au moins au niveau 6 et avoir une exp rience de 1 an minimum en management d' quipes (encadrement d'une  quipe de 3 salari s minimum)
- Pr requis   la validation de la certification : Suivre la formation, r aliser un stage pratique de 616h.

Objectifs p dagogiques

- 1. D finir les orientations strat giques, les missions et les objectifs d'un  tablissement ou d'un service g erontologique
- 2. D finir les phases d' laboration et conduire la r daction du projet d' tablissement ou de service
- 3. D finir une m thodologie de suivi des objectifs
- 4. Organiser l'auto- valuation et l' valuation de la qualit  des prestations de l' tablissement ou du service g erontologique
- 5. D velopper une politique de pr vention du risque de maltraitance
- 6. Assurer l' laboration et le suivi d'un Plan d'Am lioration de la Qualit  (PAQ)

- 7.  valuer la mise en  uvre des orientations strat giques d finies dans un projet d' tablissement ou de service
- 8. Adapter les objectifs du projet d' tablissement ou de service
- 9. Adapter la politique d'accueil et d'admission aux attentes et besoins des usagers et de leurs familles
- 10. Elaborer des dispositifs d'information et de recueil de l'expression des usagers et de leurs familles
- 11. Accompagner les usagers et leurs familles au cours de la phase d'admission
- 12. Construire le projet personnalis 
- 13. Elaborer un processus de suivi annuel des projets personnalis s
- 14. Communiquer avec les familles et traiter les r clamations
- 15. Organiser le processus de gestion des Ressources Humaines
- 16. D finir la politique de pr vention des risques professionnels, d'accompagnement des salari s en situation de handicap et de Qualit  de Vie au Travail
- 17. D finir le processus de recrutement
- 18. Organiser la coordination des professionnels
- 19. Organiser le processus d' volution des comp tences
- 20. Appr cier l'environnement CPOM et appliquer les phases r glementaires de r alisation ou de renouvellement d'un contrat CPOM
- 21. Savoir participer   l' laboration de la pr paration budg taire avec l'EPRD et de la cl ture des comptes avec l'ERRD
- 22. Elaborer le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- 23. Exploiter les m thodes et outils de contr le de gestion
- 24. D finir une strat gie d'alerte en mati re de protection juridique
- 25. Identifier, mettre   jour et diffuser les outils ou instances de veille l gislative et r glementaire
- 26. D velopper une communication adapt e au paysage m dicosocial territorial
- 27. D velopper une offre de service en lien avec le territoire et les profils des g n rations   venir
- 28. Instaurer et consolider des partenariats
- 29. Elaborer une politique de communication de crise
- 30. Adopter un positionnement adapt  dans un contexte de crise ou de conflits

Contenu de la formation

- BLOC 1 - MODULE 1 :  LABORATION DE LA POLITIQUE G N RALE DE L' TABLISSEMENT OU DU SERVICE G RONTOLOGIQUE (21h)
 - D finir les orientations strat giques et les missions de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 1)
 - D finir les donn es m dico-sociales de l' tablissement ou du service (objectif 1)
 - D finir les objectifs et les phases d' laboration du projet d' tablissement ou de service (objectif 2)
 - R diger le projet d' tablissement ou de service (objectif 2)
 - M thodologie de suivi des objectifs du projet d' tablissement ou de service (objectif 3)
- BLOC 1 - MODULE 2 : MANAGEMENT DE LA D MARCHE QUALIT , PR VENTION ET GESTION DES RISQUES POUR UN PROCESSUS D'AM LIORATION CONTINUE (14h)
 - Les principes de base de la d marche d'am lioration continue (objectif 4)
 - Organisation de l'auto- valuation et  valuation de la qualit  des prestations de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 4)
 - D velopper une politique de pr vention du risque de maltraitance (objectif 5)
 - Assurer l' laboration et le suivi d'un Plan d'Am lioration de la Qualit  (objectif 6)
- BLOC 1 - MODULE 3 :  VALUATION ET SUIVI DES POLITIQUES G N RALES D PLOY ES (7h)
 - Evaluer la mise en  uvre des orientations strat giques d finies dans le projet d' tablissement ou de service (objectif 7)
 - Adapter les objectifs du projet d' tablissement ou de service (objectif 8)
- BLOC 2 - MODULE 4 : ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES USAGERS ET DE LEURS PROCHES (14h)
 - Diagnostic du cadre de vie existant et des capacit s d'investissement de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 9)
 - Diagnostic des besoins et attentes des usagers et de leurs familles et d finition des objectifs dans le projet d' tablissement ou de service (objectif 10)
 - D finir la politique d'accueil et d'admission de l' tablissement ou du service g rontologique (objectif 11)
- BLOC 2 - MODULE 5 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALIS  ET SUIVI DES USAGERS (14h)
 - D finition de l'accompagnement personnalis  (objectif 12)
 - Construction de l'accompagnement personnalis  (objectif 12)
 - Suivi de l'accompagnement personnalis  (objectif 13)
 - Comprendre et g rer les mini-conflits avec les usagers et leurs familles (objectif 14)
- BLOC 3 - MODULE 6 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (28h)

- Organisation du processus RH et  laboration du volet social (RH) du projet d' tablissement ou de service (objectif 15)
- Outils RH et management
- La gestion des ressources humaines (objectifs 15, 17, 19)
- Pr vention des risques et handicap (objectif 16)
- Le recrutement
- Le management op rationnel au quotidien et la coordination des acteurs (objectif 18)
- Le d veloppement des comp tences
- La formation
- REGROUPEMENT VISIO (3h)
 - Notions essentielles
 - Session questions / r ponses
- BLOC 4 - MODULE 7 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (35h)
 - Le CPOM, outil de synth se entre qualit  et gestion (objectifs 20 et 25)
 - La d marche de contractualisation CPOM (objectifs 20 et 25)
 - Comprendre les m canismes financiers indispensables pour  laborer l'EPRD (objectif 21 et 25)
 - La r forme de la tarification des  tablissements g rontologiques (objectifs 21 et 25)
 - Ma triser les enjeux et les techniques de l' laboration budg taire et de la cl ture des comptes en  tablissement g rontologique (objectifs 21 et 25)
 - Les investissements et le PPI (objectifs 22 et 25)
 - Piloter et g rer efficacement en environnement CPOM (objectif 23)
- BLOC 4 - MODULE 8 : GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (7h)
 - Droits et protection de l'usager (objectif 24 et 25)
 - Veille l gislatives et r glementaires (objectif 25)
- ATELIER PRATIQUE VISIO
 - Etudes et cas pratiques du module 7
- BLOC 5 - MODULE 9 : COMMUNICATION DE L'ETABLISSEMENT OU SERVICE GERONTOLOGIQUE DANS ET AVEC LE TERRITOIRE (21h)
 - Les fondamentaux de la communication (objectif 26)
 - Etat des lieux (objectif 26)
 - Communiquer sur son offre de service (objectif 27)
 - Communiquer avec les partenaires (objectif 28)
 - Le plan d'action (objectif 26)
- BLOC 5 - MODULE 10 : COMMUNIQUER ET GERER LE STRESS (14h)
 - Communiquer en p riode de crise (objectif 29)
 - Communiquer avec les  quipes (objectif 30)
 - Communiquer avec les familles (objectif 30)
- REGROUPEMENT VISIO (3h)
 - Notions essentielles
 - Session questions / r ponses
- STAGE PRATIQUE (616h) + R DACTION DU M MOIRE

Organisation de la formation

Equipe p dagogique

Formateurs : Directrice EHPAD titulaire d'un Master Management du Syst me Qualit  et de la certification Directeur d' tablissements g rontologiques & Directeur g n ral ESSMS titulaire d'un DESS en Ressources Humaines et dipl m  de l' cole Sup rieure de Commerce du CNAM.

Responsable p dagogique : Lydie Jaillon, directrice

Moyens p dagogiques et techniques

- En elearning et distanciel : mise   disposition d'un espace apprenant sur la plateforme digitale de l'ANFG avec acc s aux s quences elearning et salle visio
- Apports th oriques
- Mise   disposition de documents et de textes l gislatifs
- Atelier pratique visio : Exercices et  tude de cas pratiques

Association Nationale de Formation en G erontologie

105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: 04.82.85.49.58



- Regroupements visio avec formateurs : r evision des notions essentielles et session questions/r eponses
- Entretiens p edagogiques individuels avec l'ANFG

Dispositif de suivi de l'ex ecution de l' evaluation des r esultats de la formation

- Modalit es d' evaluation dans le cadre de la formation continue : Contr ole continu des connaissances (quiz) sur chaque bloc de comp etences. Evaluation blocs 1   3 : R edaction d'un m emoire de 50   60 pages (+ annexes) sur le th eme de la bientraitance dans le cadre d'un stage pratique de 4 mois. Soutenance du m emoire devant le jury (40 minutes d'expos e et 20 minutes de questions) Dossier professionnel bloc 4 : Gestion administrative, budg etaire et financi ere d'un  tablissement fictif ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 5 : Communication d'un  tablissement ou service g erontologique fictif ( preuve  crite de 3h00 en salle)
- Modalit es d' evaluation dans le cadre de la capitalisation des blocs de comp etences : Contr ole continu des connaissances (quiz) sur chaque bloc de comp etences. Dossiers professionnels bloc 1 : L'inscription de la bientraitance dans la conception et le suivi du projet d' tablissement ou de service + La bientraitance et la d emarche qualit e en g erontologie ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 2 : L'accueil et l'accompagnement de l'utilisateur ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 3 : Bientraitance et management des  quipes : du recrutement   l'entretien individuel ( preuve  crite de 3h00 en salle) Dossier professionnel bloc 4 : Gestion administrative, budg etaire et financi ere d'un  tablissement fictif ( preuve  crite de 4h00 en salle) Dossier professionnel bloc 5 : Communication d'un  tablissement ou service g erontologique fictif ( preuve  crite de 3h00 en salle) M emoire de 10   20 pages (+ annexes) sur le th eme de la bientraitance dans le cadre d'un stage pratique de 4 mois. Soutenance du m emoire devant le jury (40 minutes d'expos e et 20 minutes de questions)
- Feuilles de pr esence.
- Formulaire d' evaluation de la formation.
- Certificat de r ealisation et/ou d'obtention d'un bloc de comp etences
- Relev e de d ecision du jury de certification

Evaluation de la qualit e de la formation

Taux de satisfaction des stagiaires et taux d'obtention de la certification

Prix indicatif de la formation inter- tablissement par personne (nous contacter pour le tarif intra et le tarif demandeur d'emploi)

5650.00   par personne

Contact

Association Nationale de Formation en G erontologie
Siret : 48212210800046
Num ero d'activit e : 84260342926
105 rue des Mourettes
26000 Valence
T el ephone : 04.82.85.49.58
Email : info@anfg.fr